

Médecine/Activités médico-chirurgicales orthopédiques de la Cnamgs Les patients en attente de prothèses de hanche au bloc depuis hier

Prissilia MOUSSAVOU MOUITY
Libreville/Gabon

Frédéric Farizon, orthopédiste français, séjourne à Libreville dans le cadre d'une activité médico-chirurgicale sur les prothèses totales de hanche (PTH) complexes. Les activités se déroulent à l'Hôpital d'Instruction des armées Omar Bongo Ondimba (HIAOBO).



Photo : P.M.M

Le professeur Frédéric Farizon, orthopédiste, mène l'opération médicale à Libreville.

LES patients gabonais attendant une prothèse de hanche ont accouru hier à l'Hôpital d'Instruction des armées Omar Bongo Ondimba (HIAOBO) pour des consultations orthopédiques. L'activité médicale, qui a débuté au Service de santé militaire, est une initiative de la Caisse nationale d'assurance maladie et de garantie sociale (Cnamgs), en partenariat avec le Service de santé militaire. Ainsi, après la caravane médicale sur les patholo-

gies digestives et ano-rectales, qui s'est achevée la semaine écoulée, hier, c'était au tour des personnes présentant une anomalie au niveau de hanche, de bénéficier des services de l'expert orthopédiste Frédéric Farizon, venu de Saint-Etienne en France, uniquement pour la prise en charge de leurs cas.

Il faut noter que ce genre de prestation s'effectue régulièrement à Libreville depuis 2011. Il s'agit, plus précisément, des interventions chirurgicales en arthroplastie de hanche ou prothèse de hanche. En clair, c'est une opération chirurgicale qui consiste à remplacer la hanche invalide d'un patient par une prothèse aux caractéris-



Photo : P.M.M

L'équipe d'orthopédistes procédant à une opération de la hanche, hier à l'hôpital militaire.

tiques bien spécifiques. Selon le spécialiste français, la hanche joue le rôle de soutien et d'articulation. La détérioration de son articulation peut entraîner un handicap chez le malade. D'où la nécessité de la remplacer par une prothèse. « Le rôle de la prothèse est de restituer au patient sa mobilité et de soulager ses douleurs. Nous procéderons, pendant une semaine, à la mise en place des prothèses aux malades. Nous consacrons notre séjour aux hanches dysplasiques techniquement complexes. Il s'agit des hanches qui ont eu

une anomalie de développement pendant l'enfance et qu'à l'âge adulte, elles ne présentent pas de conditions optimales de fonctionnement, avec souvent un défaut au niveau de la position de la tête fémorale dans le bassin et/ou une forme modifiée du fémur, soit en taille ou en positionnement, qui nécessite une technique spécifique d'intervention médicale », a expliqué le Dr Frédéric Farizon, chirurgien orthopédiste. Compte tenu de la durée de chaque intervention, les spécialistes opéreront en moyenne deux à trois pa-

tients par jour. En outre, la sélection des malades s'est faite par le biais d'un bilan pré-opératoire. « Ce bilan permet de diagnostiquer certaines maladies incompatibles à la mise en place de la prothèse. Au nombre de ces maladies, nous avons, entre autres, la tuberculose, les problèmes cardiaques, etc. », a souligné le docteur Nguiabanda Lendibi, chirurgien à l'HIAOBO. Ces activités médicales orthopédiques se poursuivent aujourd'hui et ce, jusqu'au 11 mars courant, avec des consultations et des blocs opératoires.

Cocan Gabon 2017/ Jeu concours de la chanson officielle de la Can-2017

Une compétition ouverte, un temps qui presse !



Photo : BANDOMA

La chanson de la Can participe à l'appropriation de la compétition par le public.

F.B.E.M
Libreville/Gabon

LA Coupe d'Afrique des nations (CAN) 2017, qu'abritera le Gabon, approche inéluctablement. C'est dans ce cadre que le Comité d'organisation de la coupe d'Afrique des nations (Cocan) Gabon 2017 a lancé le concours de la chanson officielle de la Can-2017 depuis le 24 février dernier. La participation à cette compétition est ouverte à tous les artistes gabonais, âgés d'au moins dix-huit ans révolus, et ayant au moins une chanson sur le marché du disque, selon un communiqué de notre rédaction. Lequel communiqué précise, par la suite, que la date limite de dépôt de candidatures

est fixée au 10 mars courant ! Autant dire que le temps presse, pour ceux des artistes désireux de tenter leur chance, et qui ne se seraient pas encore préparés. Ce d'autant plus qu'une source autorisée de ce Comité faisait état hier, "d'un engouement certain de candidats", en vue d'une large possibilité de choix. Une première sélection de 20 candidats se fera lors d'une émission sur Gabon Télévision, le 13 mars prochain, via le vote des téléspectateurs. Puis, une autre, trois jours plus tard, pour retenir les 5 meilleurs. Des émissions au cours desquelles les votes du public compteront pour 50% de la note du jury. Ce, avant qu'un dernier tri ne finisse par ressortir la chanson officielle de la

compétition continentale, qu'abritera notre pays dès janvier prochain. Rappelons que la musique officielle est, avec la mascotte, deux des éléments les plus symboliques d'une compétition telle que la Can. La musique certainement encore plus, en ce qu'elle permet de véhiculer la joie et les valeurs positives du football. D'ailleurs, rappelant la similitude entre les deux formes d'arts, Jérôme Valcke, ancien secrétaire général de la Fédération internationale de football association (FIFA), soutenait qu'« il n'y a que la musique et le football qui peuvent attirer 80 000 personnes dans un stade. A la seule différence que dans un concert, il y a un artiste, mais dans le football, ils sont vingt-deux ».

La famille de Feu Marcel A. SANDOUNGOUT et alliés, très touchés par le soutien et les marques de sympathie que vous leur avez témoignés, lors des cérémonies de retrait de deuil de leur défunt Époux, Père et Grand-père, vous adressent leurs très sincères remerciements.